

## Transition UCLouvain

# Placements 100 % durables pour l'UCLouvain d'ici 2022

**EN BREF :**

- L'UCLouvain a pris la décision de passer à **100 % de placements durables**, d'ici 2022, une **première** en FWB
- **L'objectif** de l'UCLouvain ? Favoriser, via ses investissements financiers, une économie **durable** et **éthique**
- Un geste fort et **cohérent avec la politique de transition de l'UCLouvain**. Next steps ? La neutralité carbone d'ici 2035 ; une mobilité et une gestion de l'énergie durables

**CONTACT(S) PRESSE :**

**Marthe Nyssens**, prorectrice transition et société de l'UCLouvain : **0473 89 39 97**, [marthe.nyssens@uclouvain.be](mailto:marthe.nyssens@uclouvain.be)

**Alexia Autenne**, administratrice générale de l'UCLouvain : **0478 49 24 89**, [alexia.autenne@uclouvain.be](mailto:alexia.autenne@uclouvain.be)

Le conseil d'administration de l'UCLouvain a pris la décision majeure de passer à **100 % d'investissements responsables**, pour son portefeuille d'investissements et d'actions, **d'ici 2022**.

**Concrètement**, l'ensemble des fonds d'actions de l'UCLouvain sera transformé en **fonds labellisés ESG, soit responsables** d'un point de vue de l'**environnement**, du **social** et de la **gouvernance**. Comment **garantir** la qualité de ces investissements responsables ? Via la caution de **deux labels indépendants** et complémentaires :

- D'un côté **Febelfin**, organe créé par la fédération des banques de Belgique dont l'objectif est de **garantir l'équité et le respect du label ESG** au sein des différents fonds d'investissement disponibles
- De l'autre, **Financité**, organe indépendant qui passe au crible l'ensemble des fonds existants et **blackliste ceux qui ne respectent pas les traités signés par la Belgique** (relatifs aux droits humains, armes, énergies, etc.)

La combinaison de ces deux approches permet à l'UCLouvain de garantir 100 % d'investissements durables.

Cet acte fort s'inscrit dans la **politique de transition de l'UCLouvain**, menée par la prorectrice à la transition, Marthe Nyssens : « *si nous voulons mener une transition ambitieuse, il faut être cohérent et aller jusqu'au bout de nos actes.* »

La suite ? Le plan d'action « transition » de l'UCLouvain prévoit **7 étapes majeures** :

- Le passage à 100 % d'**investissements durables** : *ce sera donc le cas en 2022*
- Un objectif de **neutralité carbone** d'ici 2035 : *c'est en cours, notamment grâce à la future centrale de chaleur verte qui verra le jour à LLN*
- Des **cours qui outillent les étudiant·es aux enjeux du développement durable** : c'est en cours notamment avec un **MOOC** qui réunit une trentaine d'enseignant·es
- Une **recherche** au sein de « living labs » sur des enjeux clés : mobilité, énergie, alimentation, biodiversité
- Une **mobilité durable** : *un plan de mobilité global aux 6 sites de l'UCLouvain est en cours*
- Une **alimentation saine** du côté des étudiant·es : *en cours via les restaurants universitaires*
- Une **biodiversité renforcée** sur les 6 sites de l'UCLouvain
- **Un développement territorial exemplaire**, via notamment le projet de nouveau quartier durable Athéna-Lauzelle à LLN